



Rapport Annuel 2019

sur le **PRIX** et la **QUALITE** du
SERVICE d'ELIMINATION des
DECHETS MENAGERS et **ASSIMILES**



Le présent rapport est établi en application de l'article L.2224-5 du CGCT qui fait obligation au Président de présenter au Conseil Communautaire un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

9, Chemin du Gaz
67500 Haguenau
om@agglo-haguenau.fr
Tél. : 03 88 73 71 72



Chiffres clés / événements	3
----------------------------------	---

1. PRESENTATION GENERALE

1.1 Territoire desservi	4
1.2 Compétences assurées par la CAH	6
1.3 Opérateurs de collecte et d'exploitation de déchèteries	6
1.4 Modalités de traitement	7
1.5 Les systèmes de facturations de la CAH selon les territoires	7
1.6 Un réseau de déchèteries bien répartis	8
1.7 Opérateurs de traitement intervenant pour la CAH	11

2. FAITS MARQUANTS 2019 ET PERSPECTIVES 2020

2.1 Faits marquants 2019	12
2.2 Perspectives 2020.....	17
2.3 La prévention et la réduction de la production des déchets	17
2.4 Le refus de tri et les actions des ambassadeurs du tri.....	20
2.5 Les supports d'information et de communication de la CAH	26

3. QUANTITES COLLECTEES

3.1 Quantités de déchets collectés	28
--	----

4. TRAITEMENT

4.1 Présentation générale du SMITOM	31
4.2 Valorisation énergétique des ordures	32
4.3 Valorisation énergétique et matière du bois	34
4.4 Valorisation matière des déchets verts	35
4.5 Valorisation matière du verre	36
4.6 Gestion de la collecte des DEEE	36
4.7 Collecte des textiles	38
4.8 Collecte des meubles	39
4.9 Stockage des déchets non dangereux sur le CSDND et amiante lié	39
4.10 Recettes de soutien et vente de produits recyclables	41

5. INDICATEURS FINANCIERS

5.1 Dépenses du service	42
5.2 Recettes du service	42



Chiffres clés

- **36 communes**
- **97 095 habitants**
- **34 353 abonnés au service**
- **68 417 factures émises**
- **38 528 bacs à ordures ménagères**
- **36 331 bacs de collecte sélective emballages**
- **11 725 bacs de collecte sélective verre**
- **7 déchèteries**
- **19 471 tonnes d'ordures ménagères incinérées**
- **10 829 tonnes d'ordures ménagères recyclées**
- **3 175 tonnes d'ordures ménagères enfouies**
- **50 personnes dédiées au service de collecte (8 en régie et 42 en contrat de service).**
- **200 Kg d'ordures ménagères résiduelles par habitant/an**
- **69,23 € par habitant/an (coût du service)**

Evénements

Attribution du marché des collectes à la Sté SUEZ et celui de l'exploitation des déchèteries au groupement d'entreprises LINGENHELD/SUEZ
(cf. p.12).

Délégation de la gestion et de l'entretien du parc des contenants à la Société SUEZ
(cf. p.13).

Ristourne exceptionnelle de 30 euros à chaque foyer sur la facture semestrielle du second semestre 2019
(cf. p.13).

Territoire de Bischwiller : Modernisation de la déchèterie de Bischwiller, plus grande déchèterie de la CAH
(cf. p.15).

Territoire de Haguenau : Poursuite du programme de mise en place de conteneurs enterrés d'apport volontaire à ordures ménagères, collecte sélective et verre
(cf. p.14).



1. PRESENTATION GENERALE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU
SERVICE DES ORDURES MENAGERES
9 chemin du Gaz – 67500 HAGUENAU
03 88 73 71 72
om@agglo-haguenau.fr
www.agglo-haguenau.fr

1.1 Territoire desservi



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU			
Territoires	Communes adhérentes	Population totale	
BISCHWILLER ET ENVIRONS	BISCHWILLER	12 709	23 069
	KALTENHOUSE	2 252	
	OBERHOFFEN-SUR-MODER	3 492	
	ROHRWILLER	1 672	
	SCHIRRHEIN	2 228	
	SCHIRRHOFFEN	716	
REGION DE BRUMATH	BERNOLSHEIM	609	15 711
	BILWISHEIM	465	
	BRUMATH	10 017	
	DONNENHEIM	351	
	KRAUTWILLER	240	
	KRIEGSHEIM	800	
	MITTELSCHAEFFOLSHEIM	572	
	MOMMENHEIM	1 834	
	OLWISHEIM	500	
	ROTTELSHEIM	323	
REGION DE HAGUENAU	BATZENDORF	1 013	49 841
	BERSTHEIM	451	
	DAUENDORF	1 462	
	HAGUENAU	35 024	
	HOCHSTETT	372	
	HUTTENDORF	514	
	MORSCHWILLER	607	
	NIEDERSCHAEFFOLSHEIM	1 388	
	OHLUNGEN	1 327	
	SCHWEIGHOUSE SUR MODER	4 971	
	UHLWILLER	712	
	WAHLENHEIM	430	
	WINTERSHOUSE	920	
	WITTERSHEIM	650	
VAL DE MODER	BITSCHHOFFEN	467	8 474
	ENGWILLER	505	
	KINDWILLER	642	
	NIEDERMODERN	942	
	UHRWILLER	712	
	(*) VAL DE MODER (La Walck/Pfaffenhoffen/Ringeldorf/Uberach)	5 206	
(*) VAL DE MODER – COMMUNE NOUVELLE		97 095	97 095



1.2 Compétences exercées par la CAH

Le service des ordures ménagères assure en régie (8 ETP) :

- la gestion du fichier des abonnés,
- la **facturation et le service à la clientèle** (68 417 factures/an – ainsi que les informations sur le dispositif et la sensibilisation de proximité),

Le service bénéficie du soutien logistique des directions de la CAH (communication, juridique, informatique et finances).

Le service est localisé :

9 chemin du Gaz à HAGUENAU,

om@agglo-haguenau.fr

www.agglo-haguenau.fr

☎ 03 88 73 71 72.



**Mmes Marie-Reine MARMOUSET – Anne RUBY –
Alexia PIASKOWSKI**
Gestionnaires service facturation sur la photo
(Manquent Fanny DOSSINGER et Martine SCHWIND)

1.3 Opérateurs de collecte - exploitation des déchèteries et gestion du parc des bacs

La collecte des déchets est externalisée auprès de la société SUEZ.

Elle comprend :

- ☞ la collecte hermétique hebdomadaire des ordures ménagères résiduelles ;
- ☞ la collecte sélective en porte à porte, une fois tous les 14 jours, des emballages papiers-cartons, des flacons en plastique et des emballages métalliques) ;
- ☞ la collecte du verre en porte à porte du territoire Bischwiller et celui de Brumath (hors Mommenheim et Bernolsheim) 1 fois toutes les 4 semaines ;
- ☞ un service d'enlèvement des encombrants à la demande sur rendez-vous (1x/mois) étendu à l'ensemble du territoire de la CAH ;
- ☞ la gestion du parc des bacs (livraisons, stockage, lavage et reconditionnement).

L'exploitation des déchèteries est confiée respectivement à :

- ☞ Groupement d'entreprises **LINGENHELD/SUEZ** pour les sites de Berstheim, Haguenau, Schweighouse-sur-Moder et Bischwiller.
- ☞ **Sté TRANSMETAUX** pour les sites de Brumath, Mommenheim et Niedermodern,

42 ETP pour la réalisation de ces prestations.



1.4 Modalités de collecte des déchets ménagers et assimilés

Type de déchet	Contenant	Mode	Fréquence de collecte
Ordures ménagères résiduelles	Bacs hermétiques PAV enterrés	Porte à porte (ensemble du territoire) Levage grue	Chaque semaine Chaque semaine
Collecte sélective des emballages papiers-cartons et métalliques, des flaconnages plastiques.	Bacs hermétiques PAV enterrés	Porte à porte (ensemble du territoire) Levage grue	1 fois toutes Les 2 semaines Chaque semaine
Verre	Bacs hermétiques	Porte à porte Uniquement territoires de Bischwiller et de Brumath (hors Bernolsheim et Mommenheim)	1 fois toutes les 4 semaines
Verre	Conteneurs d'apport volontaire aériens et enterrés	Apport volontaire	1 à 2 fois par semaine selon l'emplacement
Déchets occasionnels des ménages	Benne à quai ou box (vidage à plat) dans le réseau des 7 déchèteries	Apport volontaire	
Encombrants à la demande	Camionnette de collecte	Porte à porte	Sur rendez-vous (1x/mois)

L'ensemble des opérations de tri et de traitement est effectué par le **SMITOM Secteur Haguenau-Saverne** dont la **CAH** est une collectivité membre (voir partie Traitement au chapitre 4).

1.5 Les systèmes de facturation de la CAH selon les territoires

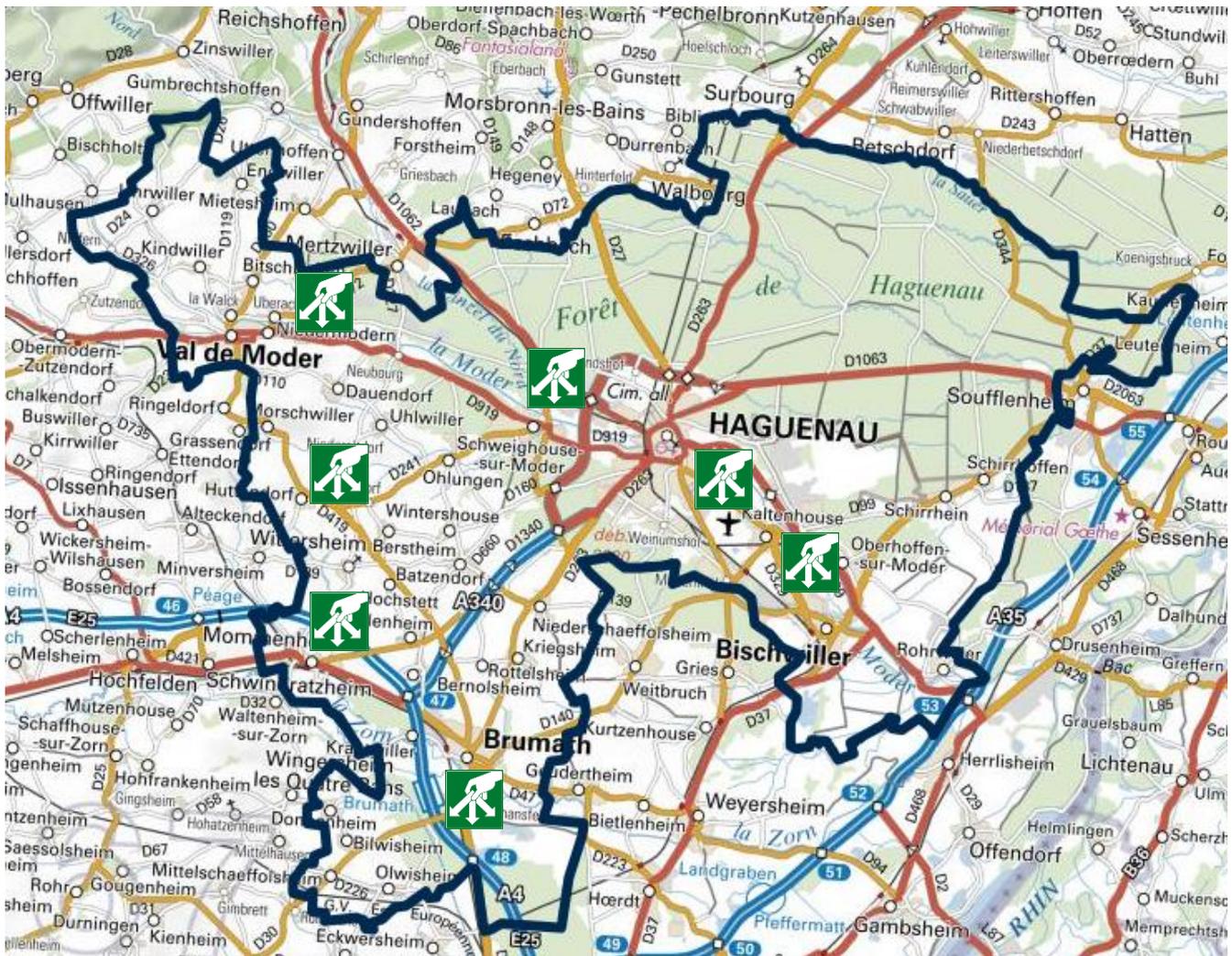
BISCHWILLER	Redevance incitative au poids et à la levée
BRUMATH	Redevance incitative à la levée
HAGUENAU	Redevance incitative à la levée
VAL DE MODER	Redevance incitative au volume



1.6 Un réseau de déchèteries bien répartis

- la déchèterie de **Haguenau** située route de Bischwiller à Haguenau
- la déchèterie de **Schweighouse** située Z.I. du Ried à Schweighouse
- la déchèterie de **Berstheim** située à Berstheim, route de Niederalt Dorf à proximité des D227 et D419
- la déchèterie de **Bischwiller** située rue de l'Obermatt à Bischwiller
- la déchèterie de **Brumath** située rue du Stade à Brumath
- la déchèterie de **Mommenheim** située rue de Haguenau à Mommenheim
- la déchèterie de **Niedermodern** située rue de l'Artisanat à Niedermodern

Les 7 déchèteries sont implantées de façon uniforme sur l'ensemble du territoire, une déchèterie est accessible en moins de 10 minutes des domiciles des usagers.



Les horaires

Déchèterie		Horaires d'ouverture des déchèteries							Heures d'ouverture par semaine
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
Haguenau	Eté ☀	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-17h	9h-12h	49h/sem
	Hiver ❄	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-17h	9h-12h	44h/sem
Schweighouse	Eté ☀	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h	51h/sem
	Hiver ❄	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h	45h/sem
Berstheim	Eté ☀	9h-12h 14h-19h	-	9h-12h 14h-19h	-	-	9h-12h 14h-19h	-	24h/sem
	Hiver ❄	9h-12h 14h-18h	-	9h-12h 14h-18h	-	-	9h-12h 14h-18h	-	21h/sem
Bischwiller	Eté ☀	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	-	48h/sem
	Hiver ❄	9h-12h 14-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	-	42h/sem
Mommenheim	Eté ☀	-	14h-18h	9h-12h	14h-18h	-	9h-12h 14h-18h	-	18h/sem
	Hiver ❄	-	14h-17h	9h-12h	14h-17h	-	9h-12h 14h-17h	-	15h/sem
Brumath	Eté ☀	14h-18h	-	14h-18h	-	14h-18h	9h-12h 14h-18h	-	19h/sem
	Hiver ❄	14h-17h	-	14h-17h	-	14h-17h	9h-12h 14h-17h	-	15h/sem
Niedermodern	Eté ☀	13h30- 18h	-	13h30- 18h	-	13h30- 18h	9h-12h 13h30- 17h30	-	20,5h/sem
	Hiver ❄	13h30- 16h30	-	13h30- 16h30	-	13h30- 16h30	9h-12h 13h30- 16h30	-	15h/sem
Réseau	Eté ☀	40,5h/j	28h/j	43,5h/j	28h/j	32,5h/j	51h/j	6h/j	229,5h/se m
	Hiver ❄	34h/j	24h/j	37h/j	24h/j	27h/j	45h/j	6h/j	197h/sem

Les concepts de dépôts

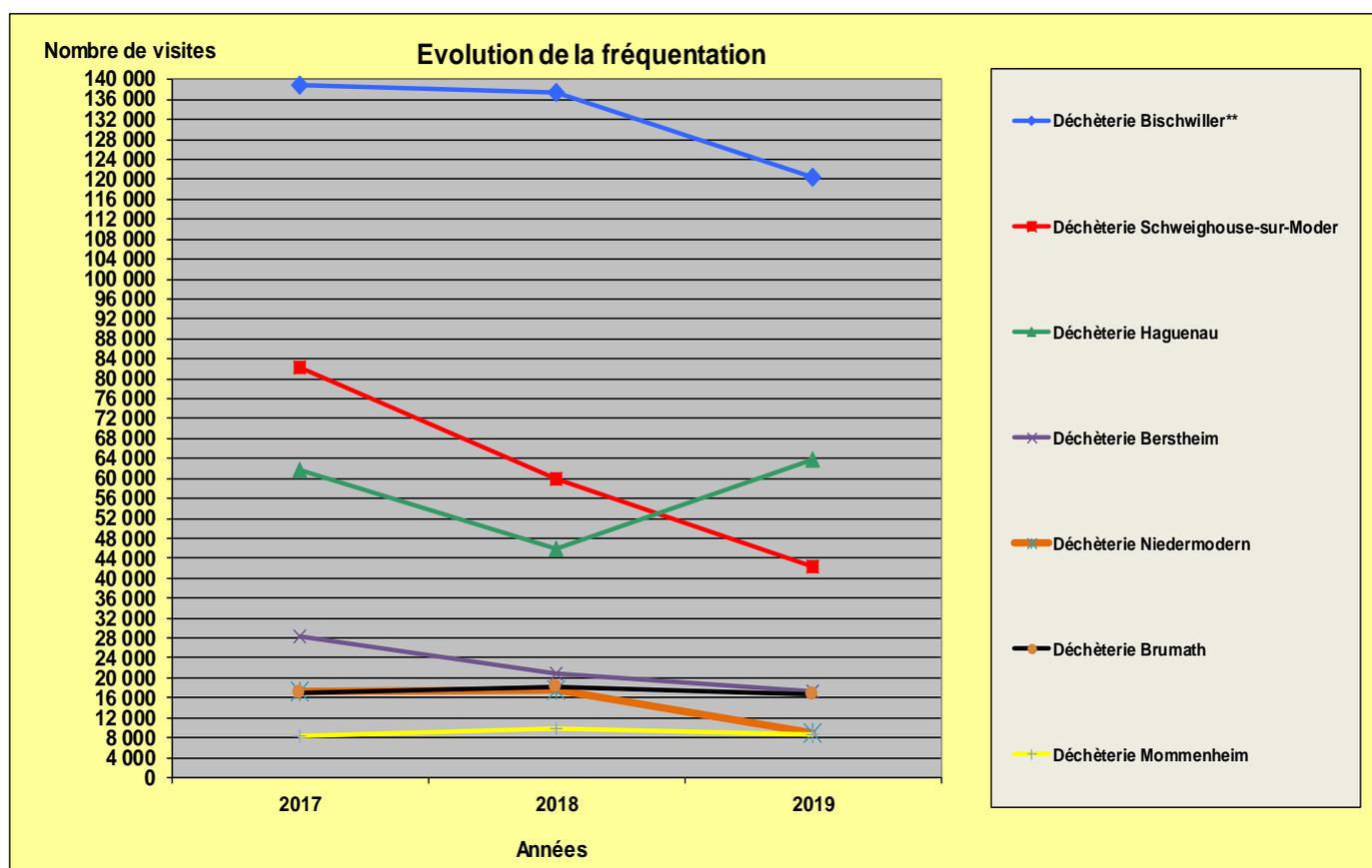
- Deux concepts différents :
- Le dépôt en haut de quai dans des bennes.
 - Le dépôt à plat dans des box dit "vidage à plat, pratique pour les flux lourds et volumineux comme les gravats, déchets verts et encombrants.



Evolution annuelle de la fréquentation des déchèteries par les particuliers

	2017	2018	2019
Déchèterie Bischwiller**	138 865	137 388	120 556
Déchèterie Schweighouse-sur-Moder	82 146	59 849	42 270
Déchèterie Haguenau	61 815	45 929	63 746
Déchèterie Berstheim	28 445	20 982	17 225
Déchèterie Niedermodern	17 389	17 500	9 031
Déchèterie Brumath	16 865	18 058	16 741
Déchèterie Mommenheim	8 432	9 822	8 704

** pas de gestion d'accès avant fin 2019



On constate une baisse de fréquentation au niveau de la déchèterie de Bischwiller due au début des travaux de modernisation à partir d'août 2019.

Réception des déchets des commerçants et artisans en déchèterie

Les professionnels peuvent apporter leurs déchets en déchèterie contre paiement et dans les conditions générales d'admission des déchets pratiqués sur chaque territoire.

L'accès leur est refusé le week-end à Haguenau, Schweighouse-sur-Moder, Berstheim et Niedermodern, priorité est donnée aux particuliers.



1.7 Opérateurs de traitement intervenant pour la CAH

Prestations	Centre de traitement	Traitement
Ordures ménagères	SMITOM Haguenau-Saverne Centre de valorisation énergétique des OM de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER	Incineration et valorisation énergétique
Tri sélectif porte à porte (Papier-carton /Flaconnage Plastique-Métallique)	ALTEM - STRASBOURG	Tri et valorisation matière : Flaconnages plastiques et métalliques, journaux-magazines, cartons-papiers
Verre	IO MANUFACTURING – GIRONCOURT/VRAINE (88)	Recyclage
Encombrants	SMITOM Haguenau-Saverne Centre de stockage de déchets non dangereux de WEITBRUCH	Stockage
Amiante-ciment	SMITOM Haguenau-Saverne Centre de stockage de déchets non dangereux de WEITBRUCH	Stockage (alvéole spéciale)
Ferraille	TRANSMETAUX – BIBLISHEIM DERICHEBOURG - STRASBOURG	Valorisation matière – Emballage
Déchets verts	SCHITTER VITACOMPOST – Sites de BISCHWILLER et DETTWILLER SPRINAR – site de NIEDERMODERN	Valorisation matière – compostage
Gravats	LINGENHELD - HAGUENAU	Valorisation matière – VRD
Bois	SARDI – BRUMATH	Valorisation matière et énergétique
Cartons bruns (Bennes)	LINGENHELD - HAGUENAU	Valorisation matière
Vêtements	LE RELAIS EST- WITTENHEIM COLTHAB - WEYERSHEIM	Recyclage textiles
Huiles de vidange	SEVIA – Strasbourg CHIMIREC – 54450 DOMJEVIN	Régénération (3 l. traités = 2 l. régénéré)
Huiles ménagères	QUATRA (Belgique) GRANDDIDIÉRIER – Meurthe et Moselle	Régénération - biodiesel
DEEE (Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques)	ENVIE2E – STRASBOURG Eco-Systèmes – Filière Nationale	Tri-démantèlement Réparation Revente
Lampes à décharge – Néons	RECYLUM – Filière Nationale	Extraction du mercure et stockage Revalorisation matière (métaux-plastique)
Piles-boutons – accumulateurs	COREPILE – Filière Nationale	Démantèlement, réutilisation robinetterie - fabrication rail chemin de Fer
D.D.S. (Déchets Diffus Spéciaux) (Peinture-solvant-acide-phytosanitaire)	EDIB – HOCHFELDEN ECO DDS – Filière Nationale TREDI - STRASBOURG	Valorisation matière et énergétique et stockage des déchets dangereux stabilisés
Batteries	METALEUROP - VILLEFRANCHE SUR SAONE DERICHEBOURG - STRASBOURG	Recyclé à plus de 95% (plomb métallique et polypropylène)
RADIOGRAPHIES	RECYCL-M - BRUMATH	Extraction du polyester et de l'argent, après broyage.



2. FAITS MARQUANTS 2019 et PERSPECTIVES 2020

2.1 Faits marquants 2019

- ♦ Mise en place du nouveau marché de collectes ordures ménagères, collectes sélectives, encombrants (attribution Sté SUEZ) , d'exploitation des déchèteries (groupement SUEZ/LINGENHELD) au 1^{er} janvier 2019 :
Le coût du marché de collectes – (Lot 1) est en diminution de 16,8% et celui du marché d'exploitation des déchèteries - (Lot 2) de 11,8%, par rapport aux marchés actuels.

Les nouveautés du marché des collectes OM et de la CS :

- Le poussé mains pour les impasses jusqu'à 100 mètres permet d'éviter de collecter les impasses en marche arrière et règle plus de 80% des problèmes actuels (mise en conformité avec la recommandation R 437) ;
- l'option collecte en bi-poste a été retenue (OM le matin et CS l'après-midi, hors centres-villes des villes de plus de 5000 habitants) ;
- mise en place d'un QR code sur chaque conteneur de point d'apport volontaire pour que l'utilisateur puisse signaler un problème et déclencher l'intervention de SUEZ du lundi au samedi, avec ramassage des déchets autour des points d'apports volontaires du lundi au samedi.

Un engagement de SUEZ pour améliorer les performances de tri et augmenter la collecte sélective sur la durée du marché (7 ans) :

- Implication des ripeurs,
- mise à disposition d'ambassadeurs du tri (2x 36 jours/an),
- actions en communication en liaison avec la CAH,
- services civiques 8 mois par an,
- camion pédagogique autour du tri (Tri Truck) pour les grosses manifestations,

La collecte des encombrants : effectuée 1 fois par mois sur rendez-vous, service gratuit en 2019.

Exploitation des déchèteries : Marché échelonné dans le temps pour faire coïncider les marchés actuels des 4 territoires :

- 1^{er} janvier 2019 : exploitation de Berstheim, Bischwiller, Haguenau et Schweighouse-sur-Moder
- 1^{er} janvier 2020 : Brumath et Mommenheim
- 1^{er} janvier 2021 : Val de Moder.



Evolution des prestations au niveau des déchèteries en 2019 :

- Mise en place de la gestion d'accès par bornes de badgeages et barrières sur les déchèteries de Brumath, Mommenheim et Bischwiller (décembre 2019) ;
 - Mise en place de terminaux portables sur l'ensemble des déchèteries pour la gestion en haut de quai des accès des professionnels – STYX (mars 2019) ;
 - Récupération et traitement des Déchets Dangereux Spéciaux sur la déchèterie de Bischwiller ;
 - Récupération des radiographies sur les sites de Berstheim, Haguenau et Schweighouse-sur-Moder ;
 - Mise en place de bennes à capot pour les bennes à carton pour préserver la qualité du flux sur les déchèteries de Berstheim, Bischwiller, Haguenau et Schweighouse-sur-Moder ;
 - Opération de récupération de pneus VL usagés sur l'ensemble du réseau des 7 déchèteries (18/03 au 14/04/2019), ce sont plus de 3 000 pneus qui ont été récupérés lors de cette opération ;
- ♦ Au vu de la bonne gestion des déchets et de la renégociation des marchés de collectes et d'exploitation des déchèteries (2019-2025), le budget affiche un excédent de 7,9 millions d'euros.
Le Conseil Communautaire a décidé par délibération du 23 mai 2019 d'en faire profiter les ménages en leur consentant **une ristourne exceptionnelle de 30 euros par foyer**. Cette ristourne a été appliquée sur la facture du second semestre 2019 éditée en début 2020. **L'enveloppe ristournée représente 1,3 million d'euros** et ne remet pas en cause les investissements programmés (rénovation de la déchèterie de Bischwiller, création de 80 points d'apports volontaires enterrés et réaménagement de la déchèterie de Niedermodern) ni la capacité de financer les augmentations des coûts qui s'annoncent tels que les coûts de traitements et la taxe sur les activités polluantes.
 - ♦ Mise en place du marché de **gestion du parc de bacs** (livraisons, stockage, lavage et reconditionnement) sur l'ensemble du territoire de la CAH – Sté SUEZ (mars 2019) ; cette évolution résulte de l'harmonisation de la gestion des déchets à l'échelle de l'ensemble du territoire de la CAH. En cas de déménagement ou d'emménagement, les bacs seront livrés au domicile de l'utilisateur et il ne sera plus nécessaire de venir les chercher ou les rapporter au service des ordures ménagères. La prise de rendez-vous s'effectue au service des ordures ménagères.
 - ♦ Intégration de la commune de Ringeldorf à la commune nouvelle du Val de Moder à compter du 1^{er} janvier 2019 ;



- ♦ Poursuite du plan pluriannuel d'implantation de PAV enterrés Ordures Ménagères, Collectes Sélectives et Verre dans les grands ensembles immobiliers et les nouveaux lotissements (Quartier les Pins OPUS 67 / Lotissement Posthof / Lotissement Cœur Boisé / Lotissement la Chênaie / rue du Busard) à Haguenau;

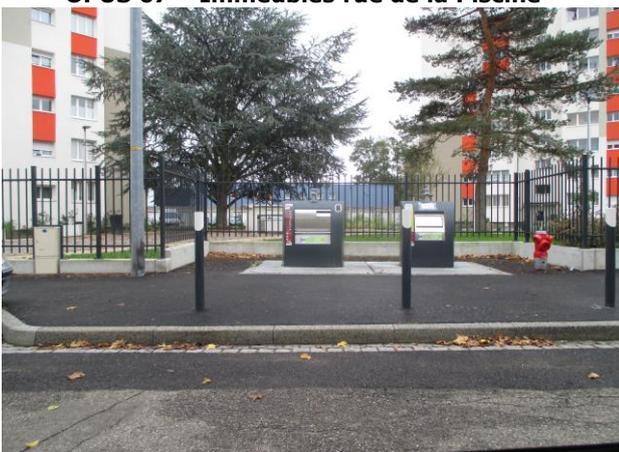
17 points d'apports volontaires enterrés ont été mis en place en 2019 pour la collecte des Ordures Ménagères et des Collectes sélectives (Emballages plastiques/papiers-cartons/métalliques) et **1** point double pour la collecte du Verre.



OPUS 67 – Immeubles rue de la Piscine



OPUS 67 – Immeubles rue des Carrières



OPUS 67 – Immeubles rue Thomas Becquet



Lotissement Posthof - rue de l'Ancienne Tuilerie



Lotissement Cœur Boisé - rue Saint-Gérard



Lotissement la Chênaie - rue de la Ferme Weinum





Rue du Busard (Hauteur parking USOCOME)

♦ **Réaménagement de la déchèterie de Bischwiller (08/2019 à 12/2020) – BEREST :**

Avec 140 000 passages par an, la déchèterie de Bischwiller est de loin la plus fréquentée des 7 sites mis à disposition des usagers la CAH.

Le site était vétuste et sous-dimensionné et a subi une importante cure de jouvence avec notamment :

- la création d'un giratoire sur la rue d'Obermatt qui est très fréquentée, afin de faciliter et sécuriser l'accès à la déchèterie (mars à fin avril 2019) ;
- le triplement de la superficie qui passe de 3000 m² à 9000 m² ;
- la mise en place d'une gestion d'accès par badge (mai-décembre 2019) ;
- la sécurisation piétonnière le long des quais de dépôt
- la séparation des voies de cheminements usagers et exploitants ;
- une signalisation ADEME pour les dépôts des divers flux de déchets ;

La déchèterie de Bischwiller sera la seule du réseau actuel à disposer d'un système mixte de dépôts :

- Vidage en haut de quai dans les bennes ;
- Vidage à plat pour les déchets volumineux et lourds tels les déchets verts et les gravats ; à terme elle accueillera également les déchets terreux.

A noter également que les travaux de réaménagement ont été effectués sans fermeture du site (l'opération « tiroir » s'est déroulé en 4 phases de travaux) et que les horaires d'ouverture ont été élargis à 19 heures en été et jusqu'à 18h en hiver.

Le montant de ce réaménagement complet est estimé à 1,5 million d'euros et pourra accueillir les 23 000 usagers potentiels du Territoire de Bischwiller.





Vue des hauts de quais pour le dépôt dans les bennes



Vue des aires de dépôt à plat pour les déchets verts et les gravats

- ♦ Appel d'offres pour la mise en place de barrières de gestion d'accès aux déchèteries de Brumath et de Mommenheim en remplacement des terminaux portables. La gestion d'accès était assurée par les gardiens (2^{ème} semestre 2019) ;
- ♦ Appel d'offres pour le renouvellement de badges d'accès du Territoire de Brumath pour permettre l'harmonisation des fréquences de puces de la gestion d'accès à l'ensemble du réseau des 7 déchèteries (2^{ème} semestre 2019) ;
- ♦ Appel d'offres pour l'achat et l'expédition de badges d'accès pour les habitants du Territoire de Bischwiller, lié au réaménagement de la déchèterie de Bischwiller (2^{ème} semestre 2019).



2.2 Perspectives 2020

- ♦ La fin de la convention de gestion avec le Pays Rhénan qui permettait aux habitants de Rohrwiller, Schirrhein et Schirrhoffen d'accéder à leur réseau de déchèteries ;
- ♦ Mise en place d'un accès à l'ensemble du réseau des 7 déchèteries de la CAH avec le badge de l'utilisateur à compter du 2 janvier 2020 ;
- ♦ Possibilité de payer la facture ordures ménagères chez des buralistes agréés à Bischwiller, Brumath et Haguenau ;
- ♦ La fin du réaménagement de la déchèterie de Bischwiller (4^{ème} trimestre 2020) ;
- ♦ Appel d'offres pour une re-dotation en bacs de 120 litres sur le Territoire de Bischwiller (4^{ème} trimestre 2020) ;
- ♦ Re-dotation en régie de bacs de 120 litres sur le Territoire du Val de Moder (4^{ème} trimestre 2020) ;
- ♦ Rédaction d'un règlement de collecte et d'un règlement de déchèteries commun (4^{ème} trimestre 2020) ;
- ♦ Mise en place de l'harmonisation des tarifs au 1^{er} janvier 2021 – (2^{ème} semestre 2020) ;
- ♦ Réflexion sur l'utilisation du service « Asap » proposé par la Direction Générale des Finances (DGFIP) pour l'impression, la mise sous pli et l'envoi des factures (2^{ème} semestre 2020) ;
- ♦ Réflexion sur la distribution des calendriers des collectes par la Poste ;
- ♦ Mise en place d'un plan local de prévention des déchets.

2.3 La prévention et la réduction de la production des déchets

Dans le domaine des déchets ménagers, la prévention s'étend à toutes les actions permettant de réduire les flux de déchets à la charge de la collectivité.

La prévention se fait sur les déchets issus des produits en fin de vie et sur les déchets générés au cours du cycle de vie du produit.

L'objectif de la prévention est la **diminution des quantités de déchets produits** par les ménages, et donc diminuer les quantités de déchets collectées et traitées.

La prévention peut aussi être qualitative, c'est-à-dire **diminuer la nocivité des déchets** au niveau de la conception des produits, de l'utilisation de produits moins dangereux.



Le nouveau Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets du Grand Est (**PRPGD**) sera décliné courant 2019 pour une programmation ultérieure en 2020 sur l'ensemble du territoire de la CAH.

L'ancien plan départemental mis en place sur le Territoire de Haguenau a pris fin en 2019. Les principales actions sont détaillées ci-dessous :

Action sensibilisation du grand public par une communication soutenue et l'organisation d'évènements

☞ Conférences « Jardinage au naturel » à l'Espace Jardin Haguenau (5 mai 2019).

Action Prévention qualitative avec la mise en place d'une mission d'animation sur la pratique du jardinage au naturel, sans recours aux produits chimiques.

☞ Animation par l'Association BOU'SOL (Potager de l'annexe de la mairie de Haguenau).

Action Réduction des bio déchets, par le développement du compostage auprès des particuliers, des scolaires et en pieds d'immeubles.

L'action « Animation à la pratique du compostage individuel » fonctionne depuis plusieurs années sur la CAH. Depuis 2013 l'action est pilotée par le SMITOM Haguenau Saverne qui a fait appel à « **La Maison du Compost** » pour animer les actions de promotion du compostage.

Type de prestation	Nbr de personnes sensibilisées	Nbr de prestations réalisées	Moyenne par prestation
Animation scolaire et/ou formation équipe enseignante	346	7	49
année dernière	584	8	73
Animation "Grand Public"	858	9	95
année dernière	690	8	86
B.A.BA	724	22	33
année dernière	610	23	26
Conférence	0	0	0
année dernière	30	1	30
Collectif (Pied d'immeuble et établissement)	32	6	5
année dernière	44	14	3
TOTAL	1960	44	44
année dernière	1958	54	36



En 2019, 22 réunions de formation « B.A.BA » ont été proposées directement sur le lieu de vente des composteurs ainsi que sur les déchèteries. **724** personnes ont ainsi été formées.

Cette formule est celle qui rencontre le plus de succès, les conférences sont moins suivies car plus longues.

Le compostage est un moyen important pour **réduire les déchets ménagers de l'utilisateur de 20 à 30%** pour les collectivités qui ont mis une redevance incitative en place et par conséquent le coût de la collecte et du traitement.

73 composteurs ont été vendus au tarif préférentiel de 25,-€
(**61** de volume 320 litres et **12** de volume 1 000 litres)



Un nouveau service gratuit est proposé depuis 2017 :

"Le broyage des branchages ! "

Au lieu de se rendre en déchèterie pour jeter les restes des tailles d'arbustes ou d'arbres, la CAH propose aux usagers de tester ce nouveau service pour recycler les branchages en paillage.

Le principe est simple : il suffit de ramener ses branchages et les agents du service Espaces verts les broient. Les copeaux récupérés servent de paillage à disperser dans le jardin ou de matière brune pour alimenter un compost. Ce service a été proposé au printemps (2 et 9 mars 2019) ainsi qu'en automne (19 et 26 octobre 2019). Environ 40 m³ de branchages ont été broyés lors de ces journées pour 38 usagers.



2.4 Refus de tri des recyclables

Les refus dans les bacs jaunes sont en baisse de 10% à 14,8%, allant de 10% dans les syndicats de collecte qui font du contrôle et du refus de bacs à 19% voire plus dans des communes plus urbaines.

Ainsi les refus de tri constatés en 2019 sur les recyclables collectés en porte à porte étaient en moyenne les suivants :

- CdC du Pays de la Zorn 10,30%
- SMICTOM de Saverne 15,40%
- **CA Haguenau 17,00%**
- CdC Basse-Zorn 12,80%
- CdC du Pays Rhénan 10,20%

Les erreurs de tri ont un coût : Chaque tonne coûte 138,- € pour le tri, 72,- € y compris TGAP pour son enfouissement et un surcoût total pour le SMITOM de l'ordre de 210 € par rapport au dépôt dans le bon bac. Il est donc primordial pour la CAH de ne pas laisser exploser ses taux de refus.

La CAH comprend 5 communes de plus de 5000 habitants avec un taux important d'habitat vertical, il est nécessaire de renforcer les contrôles au vu du taux de refus actuel (17%).

Le SMITOM **démutualise le coût des refus** en imputant à chaque Syndicat de Collecte le coût que représentent ses refus. Ces coûts sont calculés avec les résultats des caractérisations de chaque flux apporté par chaque syndicat. Exceptionnellement en 2019 les refus ont été refacturés sur 10 mois pour en informer les syndicats de collecte 2 mois plus tôt et leur permettre ainsi de mieux anticiper leurs budgets.

Chaque année le SMITOM décide du reversement exceptionnel d'une partie des soutiens de CITEO, 1 000 000€ en 2019. Ce reversement se fait proportionnellement aux recyclables collectés.

Pour 2019 la démutualisation des coûts des refus et le reversement de soutiens CITEO a abouti aux reversements suivants :

	Refus sur 10 mois	Soutiens
CCPZ	20 863	75 747
SMICTOM	119 138	259 784
CAH	190 762	425 648
CCPR	42 638	162 657
CCBZ	27 321	76 164
	400 723	1 000 000



Les actions des ambassadeurs du tri :

(2 agents à 100% du 01/01 au 31/12/2019, 1 agent supplémentaire à 50 % à compter du 01/09/2019 et un autre à 70% à compter du 01/11/2019.

Contrôles qualité effectués les jours de collecte

SECTEURS DE COLLECTE	TOTAL PARTICULIERS			TOTAL IMMEUBLES			TOTAL PARTICULIERS + IMMEUBLES		
	Bon	Moyen	Refus	Bon	Moyen	Refus	Bon	Moyen	Refus
HAGUENAU Secteur 1	126	203	47	39	95	36	165	298	83
HAGUENAU Secteur 2	65	77	20	12	32	6	77	109	26
HAGUENAU Secteur 3	157	161	62	13	35	13	170	196	75
HAGUENAU Secteur 4	86	61	51	32	33	29	118	94	80
HAGUENAU Secteur 5	70	63	36	15	32	18	85	95	54
HAGUENAU Secteur 5 A	97	46	33	11	7	6	108	53	39
HAGUENAU Secteur 6	112	126	48	42	54	20	154	180	68
HAGUENAU Secteur 7	150	152	73	35	56	42	185	208	115
HAGUENAU Secteur 8	128	107	57	34	34	11	162	141	68
HAGUENAU Secteur 9	19	9	8	1	0	1	20	9	9
HAGUENAU Secteur 10	18	15	10	0	6	6	18	21	16
SOUS TOTAL HAGUENAU	1028	1020	445	234	384	188	1262	1404	633
SCHWEIGHOUSE Secteur 1	50	32	21	5	9	2	55	41	23
SCHWEIGHOUSE Secteur 2	25	20	5	0	0	0	25	20	5
SOUS TOTAL SCHWEIGHOUSE	75	52	26	5	9	2	80	61	28
BATZENDORF	18	20	5	0	4	0	18	24	5
BERSTHEIM	55	29	26	13	4	5	68	33	31
DAUENDORF -NEUBOURG	19	16	9	2	3	1	21	19	10
HOCHSTETT	71	24	5	1	1	0	72	25	5
HUTTENDORF	26	12	18	0	3	1	26	15	19
MORSCHWILLER	39	27	14	3	1	0	42	28	14
NIEDERSCHAEFFOLSHEIM	20	11	0	0	0	0	20	11	0
OHLUNGEN-KEFFENDORF	118	60	31	1	0	1	72	28	14
UHLWILLER - NIEDERALTDORF	19	10	5	0	0	0	19	10	5
WAHLENHEIM	56	46	22	2	7	0	58	53	22
WINTERSHOUSE	49	27	32	0	0	0	49	27	32
WITTERSHEIM-GEBOLSHEIM	11	23	7	1	3	0	12	26	7
SOUS TOTAL AUTRES COMMUNES	501	305	174	23	26	8	477	299	164
TOTAL GENERAL	1604	1377	645	262	419	198	1819	1764	825
TOTAL PARTICULIERS	3626								
TOTAL IMMEUBLES				879					
TOTAL PART. + IMMEUBLES							4408		
% REFUS				17.79%			22.53%		
							18.72%		



SECTEURS DE COLLECTE	TOTAL PARTICULIERS			TOTAL IMMEUBLES			TOTAL PARTICULIERS + IMMEUBLES		
	Bon	Moyen	Refus	Bon	Moyen	Refus	Bon	Moyen	Refus
BISCHWILLER Secteur 1	96	67	99	2	16	17	98	83	116
BISCHWILLER Secteur 2	17	28	29	2	10	18	19	38	47
BISCHWILLER Secteur 3	18	18	16	13	15	9	31	33	25
BISCHWILLER Secteur 4	64	86	62	1	5	7	65	91	69
BISCHWILLER Secteur 5	48	44	39	9	10	17	57	54	56
BISCHWILLER Secteur 6	44	31	38	14	12	28	58	43	66
BISCHWILLER Secteur 7	2	1	10	0	0	4	2	1	14
BISCHWILLER Secteur 8	6	6	1	2	0	0	8	6	1
BISCHWILLER Secteur 9	11	3	11	0	0	0	11	3	11
BISCHWILLER Secteur 10	6	17	31	2	6	5	8	23	36
SOUS TOTAL BISCHWILLER	312	301	336	45	74	105	357	375	441
OBERHOFFEN/MODER Secteur 1	101	47	70	7	4	3	108	51	73
OBERHOFFEN/MODER Secteur 2	34	6	44	0	0	0	34	6	44
SOUS TOTAL OBERHOFFEN/MODER	135	53	114	7	4	3	142	57	117
KALTENHOUSE	149	104	68	27	13	13	176	117	81
ROHRWILLER	108	73	63	1	4	9	109	77	72
SCHIRRHEIN	58	47	46	3	7	4	61	54	50
SCHIRRHOFFEN	31	28	18	0	0	0	31	28	18
SOUS TOTAL AUTRES COMMUNES	346	252	195	31	24	26	377	276	221
TOTAL GENERAL	793	606	645	83	102	134	876	708	779
TOTAL PARTICULIERS	2044								
TOTAL IMMEUBLES				319					
TOTAL PART. + IMMEUBLES							2363		
% REFUS	31.56%			42.01%			32.97%		



SECTEURS DE COLLECTE	TOTAL PARTICULIERS			TOTAL IMMEUBLES			TOTAL PARTICULIERS + IMMEUBLES		
	Bon	Moyen	Refus	Bon	Moyen	Refus	Bon	Moyen	Refus
BRUMATH Secteur 1	7	13	3	3	1	1	10	14	4
BRUMATH Secteur 2	36	9	8	4	0	0	40	9	8
BRUMATH Secteur 3	59	39	21	3	10	6	62	49	27
BRUMATH Secteur 4	35	16	2	1	6	1	36	22	3
SOUS TOTAL BRUMATH	137	77	34	11	17	8	148	94	42
BERNOLSHEIM	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BILWISHEIM	45	16	19	5	0	2	50	16	21
DONNENHEIM	19	26	14	4	1	1	23	27	15
KRAUTWILLER	29	13	2	0	0	0	29	13	2
KRIEGSHEIM	28	4	3	0	0	0	28	4	3
MITTELSCHAEFFOLSHEIM	44	26	26	1	1	0	45	27	26
MOMMENHEIM	51	18	20	19	1	4	70	19	24
OLWISHEIM	42	8	3	0	0	0	42	8	3
ROTTELSHEIM	34	29	9	2	3	1	36	32	10
SOUS TOTAL AUTRES COMMUNES	292	140	96	31	6	8	323	146	104
TOTAL GENERAL	429	217	130	42	23	16	471	240	146
TOTAL PARTICULIERS	776								
TOTAL IMMEUBLES				81					
TOTAL PART. + IMMEUBLES							857		
% REFUS				16.75%			19.75%		
							17.04%		



SECTEURS DE COLLECTE	TOTAL PARTICULIERS			TOTAL IMMEUBLES			TOTAL PARTICULIERS + IMMEUBLES		
	Bon	Moyen	Refus	Bon	Moyen	Refus	Bon	Moyen	Refus
PFAFFENHOFFEN	21	24	20	2	6	5	23	30	25
LA WALCK	12	9	4	0	0	0	12	9	4
UBURACH	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RINGELDORF	44	26	17	1	0	0	45	26	17
SOUS TOTAL VAL DE MODER	77	59	41	3	6	5	80	65	46
BITSCHHOFFEN	12	13	6	0	0	1	12	13	7
ENGWILLER	34	17	2	0	0	0	34	17	2
KINDWILLER	22	5	5	0	0	0	22	5	5
NIEDERMODERN	9	7	4	0	0	0	9	7	4
UHRWILLER	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL AUTRES COMMUNES	77	42	17	0	0	1	77	42	18
TOTAL GENERAL	154	101	58	3	6	6	157	107	64
TOTAL PARTICULIERS	313								
TOTAL IMMEUBLES				15					
TOTAL PART. + IMMEUBLES							328		
% REFUS	18.53%			40.00%			19.51%		

Bilan

	BONS	MOYENS	REFUS	TOTAL
Nombre bacs contrôlés	3 370	2 851	1 832	8 053
%	41,85%	35,40%	22,75%	100%

Sensibilisations effectuées dans les immeubles à la demande de syndics :

Haguenau : 21 rue de l'Ancienne Tuilerie
 (17 logements – 5 personnes présentes) – 18/02/2019
 39 rue du Châtaignier
 (16 logements – 9 personnes présentes) – 01/07/2019



Animations

Haguenau : Lycée Robert Schuman – 2 Quai des Pêcheurs
(40 élèves présents) – 22/03/2019

Bischwiller : Journée du Territoire – Déchèterie rue Obermatt
(100 personnes présentes) - 06/10/2019



Typologie des erreurs de tri :

Que ce soit pour les particuliers ou les immeubles collectifs, la problématique du tri des emballages plastiques reste dominante et les erreurs générées importantes (barquettes, suremballages, sachets).

Les refus de tri se caractérisent par la présence de petits appareils électroménagers, de verre, de textile ou d'ordures ménagères pures (restes alimentaires, couches, ...).
Autres constats : les papiers non compactés provenant des destructeurs qui selon les consignes doivent être présentés en boule (si lambeaux séparés, ils passent dans les trémies, donc en refus) représentent des volumes importants chez certaines professions libérales.

Nous avons également constaté de gros volumes de draps d'examen papier non recyclables déposés par les professionnels de santé (kinésithérapeute, médecins etc ...) ou les centres d'esthétique dans les bacs jaunes.
Les objets imbriqués ou emballés (réduction du volume) constituent un problème récurrent.



2.5 Les supports d'information et de communication de la CAH

- Le site internet www.agglo-haguenau.fr avec des informations pratiques, web usagers, paiement en ligne est régulièrement mis à jour.
- Le magazine **M'Hag** pour mieux connaître le fonctionnement de l'institution, les actions et projets ainsi que les journaux municipaux et la presse locale (DNA),
- Un calendrier annuel des collectes ordures ménagères, emballages recyclables et verre avec une charte graphique commune,
- un nouveau visuel pour les bacs de collecte sélective d'emballages transmis aux usagers via le M'Hag n°9,



- de nouvelles étiquettes "Qualitri" pour signaler l'une ou l'autre erreur de tri aux usagers,



3. QUANTITES COLLECTEES

3.1 Quantités de déchets collectées en 2019

Quantités de déchets collectés (par type de collecte)										
	Haguenau	Schweighouse	Berstheim	Bischwiller	Brumath	Mommenheim	Niedermodern	Total (tonnes)	en kg/hab./an	Source
OM résiduelles (OMr) incinérées										
OM résiduelles incinérées (collecte bacs en porte à porte)								15 511.98	159.76	SMITOM
OM résiduelles incinérées (bennes déchèteries)	771.56	622.62	311.60	1 029.60	301.92	135.66	241.66	3 414.62	35.17	SMITOM
Autres déchets municipaux : Station épuration/ Cti (Bischwiller-Brumath-Haguenau)/Gens du voyage								544.93	5.61	SMITOM
Total OMr								19 471.53	200.54	
Collecte sélective (CS) Porte à Porte et Apport Volontaire										
Carton en apport volontaire (benne à quai déchèteries)	210.66	221.92	72.80	336.12	108.06	61.56	72.96	1 084.08	11.17	SMITOM
Verre en porte à porte								1 199.44	12.35	SMITOM
Verre en apport volontaire (hors déchèteries et déchèteries)								2 438.85	25.12	SMITOM
Emballages Papier/cartons - Plastiques - Métalliques (collecte en bacs en porte à porte)								6 107.36	62.90	SMITOM
Total collecte sélective								10 829.73	111.54	

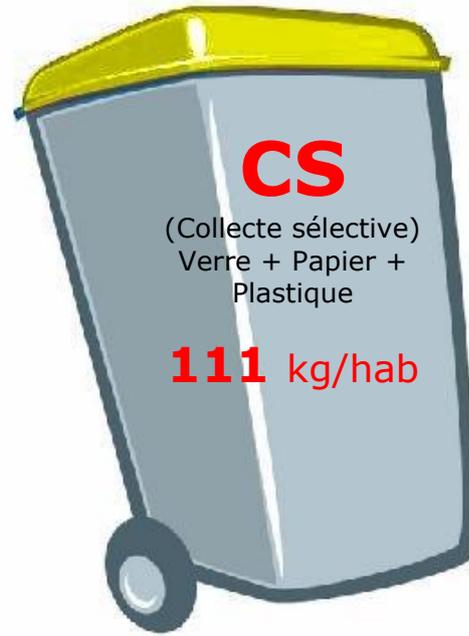
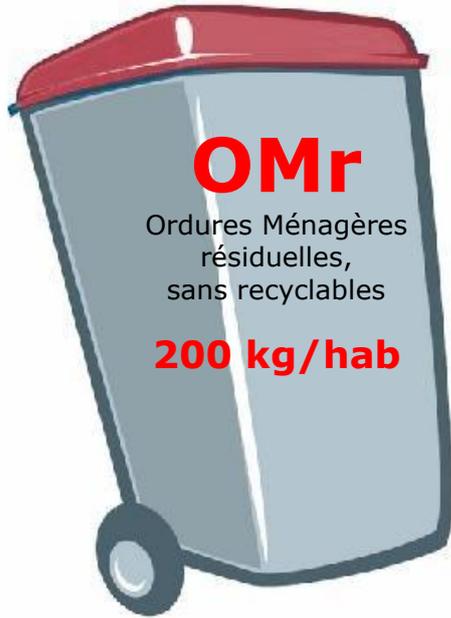


Déchèteries (Déchets occasionnels)										
	Haguenau	Schweighouse	Berstheim	Bischwiller	Brumath	Mommenheim	Niedermodern	Total (tonnes)	en kg/hab./an	Source
Déchets verts apports directs des particuliers vers SCHITTER VITA COMPOST								5 987.48	61.67	SMITOM
Déchets verts de la collectiv. (espaces verts) dirigés vers SCHITTER VITA COMPOST et SPRINAR								2 704.67	27.86	SMITOM
Déchets verts via les déchèteries	1 238.36	1 445.46	675.04	1 535.82	579.28	346.52	303.16	6 123.64	63.07	SMITOM
Gravats	1 337.32	845.47	275.85	1 535.50	459.76	248.78	180.10	4 882.78	50.29	Exploitant
Bois	777.74	545.52	255.59	928.45	290.08	160.24	280.74	3 238.36	33.35	SMITOM
Non incinérables - enfouissement	690.48	490.98	239.91	1 014.62	329.64	171.86	205.38	3 142.87	32.37	SMITOM
Non incinérables - enfouissement collectivités								32.94	0.34	SMITOM
Eco-Mobilier (déchets d'ameublement)	0.00	311.02	93.32	336.78	155.72	79.64	0.00	976.48	10.06	ECO-MOB.
Métaux (ferreux et non)	270.11	189.23	67.38	222.38	86.56	52.40	79.26	967.32	9.96	Exploitant
DEEE	149.05	195.65	59.26	192.74	86.45	45.43	52.40	780.98	8.04	SMITOM
DDS	38.54	42.98	10.46	32.91	14.34	9.97	4.61	153.81	1.58	Exploitant
Huile de vidange	5.63	7.90	3.90	7.11	4.50	2.07	2.70	33.81	0.35	Exploitant
Huile végétale	1.35	1.82	1.36	3.40	1.22	0.78	0.47	10.40	0.11	Exploitant
Amiante-ciment	4.32	1.00	0.00	5.98	2.82	1.82	0.00	15.94	0.16	SMITOM
Batteries	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Exploitant
Radiographies	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	RECYCL'M
Piles	1.50	1.18	0.50	1.21	0.60	0.58	0.70	6.26	0.06	COREPILE
Lampes à décharge - Néons	0.39	0.90	0.00	0.82	0.33	0.41	0.45	3.30	0.03	RECYLUM
Total déchèteries	4 514.79	4 079.11	1 682.57	5 817.72	2 011.30	1 120.49	1 109.97	29 061.04	299.31	
Déchets des ménages totaux de la CAH								59 362.30	611.38	
Nombre d'habitants 2019 (données INSEE - Janvier 2016)				97 095					97 095	

Nota : Les déchets verts représentent 25% des déchets totaux des ménages et 51% des apports en déchèteries.



Chiffres-clés



4. TRAITEMENT

Le traitement des déchets issus des différentes filières de collecte est confié au SMITOM Haguenau-Saverne dont les activités sont résumées ci-dessous. Les données sont extraites du rapport annuel 2019 du SMITOM Haguenau-Saverne. Les données complètes sont disponibles sur www.smitom.fr

4.1 Présentation générale du SMITOM

Au 1^{er} janvier 2019, le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères du secteur de Haguenau-Saverne, compte environ **231 397** habitants, regroupés en 5 syndicats de collecte d'ordures ménagères.

LE SECTEUR GEOGRAPHIQUE

DU SMITOM DE HAGUENAU-SAVERNE en 2019



POPULATIONS (totales) DU SMITOM (INSEE, janvier 2016)

SMICTOM de Saverne :
76 communes et 63 307 habitants

CdC du Pays de la Zorn :
21 communes et 16 197 habitants

Communauté d'Agglomération de Haguenau :
36 communes et 97 355 habitants

CdC de la Basse-Zorn :
7 communes et 17 500 habitants

CdC du Pays Rhénan :
18 communes et 37 038 habitants



Missions du SMITOM

Les compétences du SMITOM sont limitées au **traitement** des déchets, il les assure par :

- **Valorisation énergétique** dans son usine d'incinération de Schweighouse s/Moder, baptisée EVNA (ENERGIE & VALORISATION NORD ALSACE) ;
- Valorisation matière par compostage sur ses plateformes de Bischwiller et Dettwiller (et accessoirement sur une plateforme privée située à Niedermodern) ;
- Valorisation matière par organisation de l'apport volontaire des papiers, cartons et bois en déchèteries et du verre sur des sites répartis sur l'ensemble du territoire ;
- Tri et valorisation des déchets recyclables collectés en porte à porte par ses membres EPCI de collecte ;
- Stockage dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D. ou C.S.D.N.D) de Weitbruch pour les déchets ultimes ;
- Gestion des collectes de DEEE (hors ampoules) et de vieux mobiliers.

Tonnages traités

En 2019 le SMITOM a assuré le traitement de :

- 125 243 tonnes de déchets municipaux de ses membres (+1,83%)
 - 9 266 t d'OM du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin (-13%, cause arrêt EVNA)
 - 3 992 t d'OM de la CC du Pays de Sarrebourg (-16%, cause arrêt EVNA)
 - 2 884 t d'OM de la CC du Kochersberg et de l'Ackerland (+4,3%)
 - 1 489 t d'OM de l'EuroMétropole de Strasbourg (- 84%)
- Ainsi que 6 921 t de Déchets d'Activité des Entreprises (DAE, +34,4%).

4.2 Valorisation énergétique des ordures



44% des déchets pris en charge par le SMITOM, y compris Déchets d'Activités des Entreprises (DAE) mais seulement 33% des déchets du SMITOM, ont été valorisés par incinération avec récupération d'énergie au Centre de Valorisation Energétique de Schweighouse-sur-Moder (UVED EVNA). Cet UVED est situé à Schweighouse, entre le contournement Ouest de Haguenau et la RN 62 Haguenau-Bitche, le long de la voie ferrée.

L'UVED est exploité par la société EVNA (Energie & Valorisation Nord Alsace), filière à 100% de SUEZ RV Energie dans le cadre d'un contrat d'affermage (2018-2030).



Le CVE dispose des équipements suivants :

- 2 fours de marque Volund à 3 grilles mobiles, capacité 5t/h, avec traitement poussé (80mg/Nm³) des oxydes d'azote à l'ammoniaque ;
- 2 chaudières de capacité 14,1 t/h de vapeur à 320° C et 30 bars avec des échangeurs dès les parois des fours et jusqu'après le dernier traitement des fumées ;
- 2 lignes de traitement sec des fumées, par injection de charbon actif, neutralisation au bicarbonate de sodium, captation par filtres à manche des poussières et autres résidus l'épuration ;,
- contrôle poussé des rejets atmosphériques et autres ;
- réseau de vapeur vers la papeterie CENPA à Schweighouse (depuis 1990) ;
- réseau de vapeur vers l'usine MARS Chocolats France (depuis décembre 2013) ;
- réseau eau chaude vers SCHAEFFLER FRANCE (INA Roulements) à Haguenau ;
- 1 turbo alternateur de 3,2 MégaWatts.

L'énergie produite par la combustion des déchets est vendue sous formes de vapeur, d'eau chaude et d'électricité.

Energie valorisée

	2019	2018
Sous forme de chaleur [MWh]	61 545	88 689
Vente à SONOCO (vapeur)	36 063	51 288
Vente à MARS Chocolat France	25 243	36 956
Vente à SCHAEFFLER (eau chaude)	239	445
Autoconsommation de chaleur	8 960	12 948

	2019	2018
Sous forme d'électricité [MWh]	4 436	9 493
Consommation du CVE	4 454	6 017
Dont autoconsommation	2 442	3 988
Vente à Electricité de Strasbourg	2 012	4 716
Rendement énergétique	77%	85%

Entre octobre 2018 et juillet 2019, d'importants travaux de modernisation ont eu lieu, dans le but d'améliorer encore le rendement énergétique et de sécuriser certains traitements.

Il s'agit d'une rénovation orientée vers la performance énergétique et environnementale, et la production d'une énergie verte et locale à partir des déchets de 380 000 habitants du SMITOM de Haguenau-Saverne et d'EPCI voisins.

L'usine a été modernisée, avec rénovation et construction d'un nouveau bâtiment de traitement des fumées pour améliorer encore l'empreinte environnementale de l'usine : remplacement du traitement des fumées par un procédé sec et travaux sur le traitement des oxydes d'azote permettant d'assurer un seuil de 80 mg/Nm³ pour ces Nox et donc une TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) réduite de moitié par rapport à 2018.



4.3 Valorisation matière (recyclage) du bois

Les Syndicats membres du SMITOM, accueillent sur leurs déchèteries depuis 2002, le "bois en mélange" puis le dirigent dans le cadre des contrats passés avec les prestataires de collecte ou de transport, vers la plateforme de la société choisie par le SMITOM pour le tri puis la valorisation du bois. Ce flux a représenté, en 2019, 6,5% des déchets traités par le SMITOM pour ses membres, en hausse de 1,55% parce qu'il n'y a pas eu d'installation de nouvelle benne Eco-Mobilier. On constate que ces conteneurs dédiés au mobilier n'ont pas eu une très forte incidence sur les quantités de bois collectées.

La société SARDI à Brumath, prestataire du SMITOM, accueille tous les bois en mélange apportés par les syndicats membres du SMITOM et les trient en :

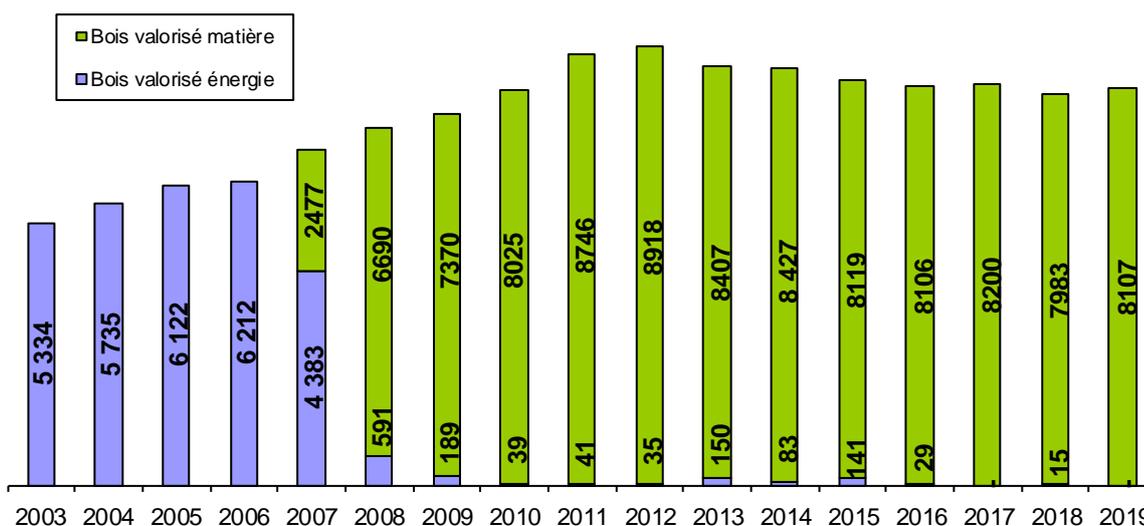
- Bois non traité (A1) : palettes, caisses, branches ;
- Bois faiblement traité (A2, bois de démolition, meubles en mélange) et Bois traité (A3, fenêtres peintes, etc) ;
- Bois fortement traité (A4) : traverses de chemins de fer, bois créosoté.

Les bois A1, A2 et A3, sont utilisés en recyclage matière pour refaire de l'aggloméré (EGGER). La très faible quantité de bois trié A1 voire l'absence en 2018 s'explique par la priorité donnée à la valorisation matière et à réserver à l'incinération dans des chaudières classiques le bois parfaitement propre.

Le bois A4 est valorisé dans un incinérateur autorisé à le recevoir (EGGER), les tonnages sont insignifiants.

Au niveau national, la généralisation de la collecte des meubles a fait exploser les quantités de bois déchets à disposition des repreneurs, ce qui entraîne une très forte augmentation du coût du tri du bois. Le SMITOM était protégé par le tarif très bas de son marché en 2018, mais les tarifs ont quadruplé à partir d'octobre 2019.

QUANTITES DE BOIS VALORISEES (t)



4.4 Valorisation matières des déchets verts

La valorisation matière se fait par compostage sur les plateformes de compostage de Bischwiller et Dettwiller, accessoirement sur une plateforme privée située à Niedermodern.

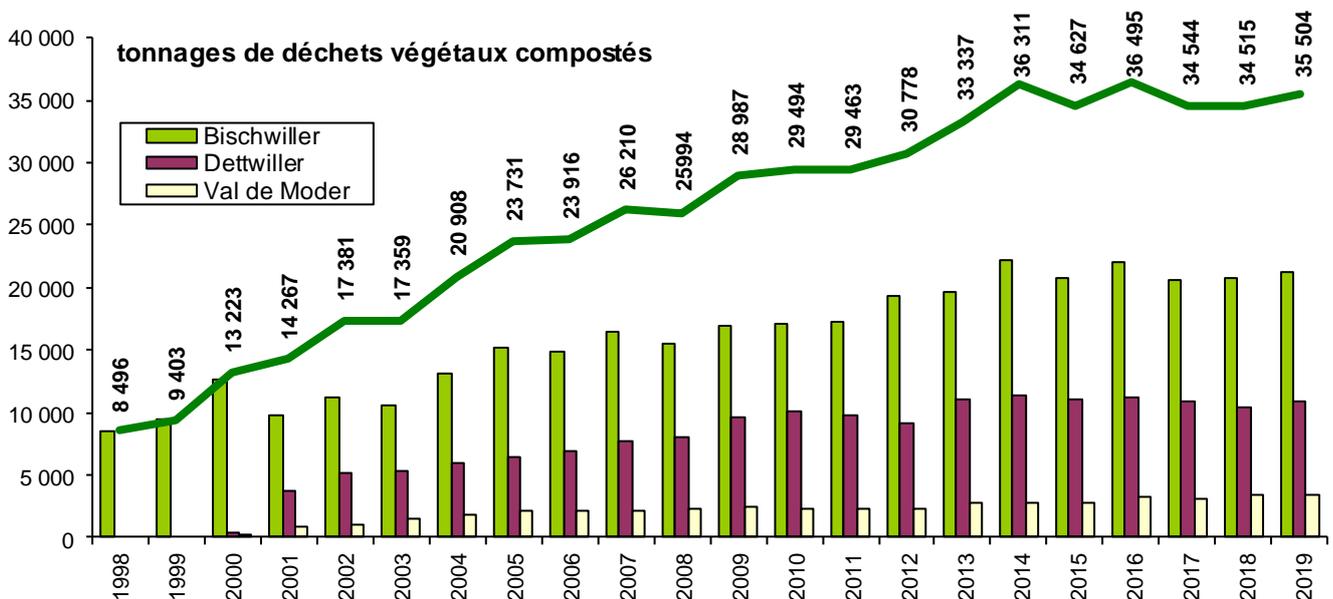
La majorité des déchets verts de la CAH sont apportés sur la plateforme de compostage de Bischwiller située au lieu-dit Hasensprung, à côté de la déchèterie de Bischwiller, au bord de la route intercommunale vers Oberhoffen s/Moder, la plateforme de Bischwiller est exploitée par la société SCHITTER Vita-Compost, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public (juin 2005 à mai 2024).

Nature du traitement et de la valorisation

Les déchets verts (à l'exclusion de tout autre déchet), gazon, bois de taille et de coupe, collectés sur les déchèteries du secteur Est du SMITOM ou apportés par les communes, sont déposés sur la plateforme et subissent les traitements suivants :

- **Pesage**,
- **Broyage** grossier dans les 2 à 3 jours,
- **Criblage** pour séparer les résidus de bois trop gros pour un compostage rapide mais adaptés à une valorisation thermique, ces bois sont ensuite vendus par l'exploitant,
- **Mise en andains** de petites dimensions (hauteur env.1m), contrôles et Retournement,
- Après **maturation** du compost, criblage fin,
- **Post-maturation** sur des terrains agricoles,
- **Vente** du compost (sous différentes qualités, granulométries, avec ou sans argile) par l'exploitant.

Les déchets végétaux compostés ont représenté 28 % des déchets ménagers traités par le SMITOM pour ses membres.



4.5 Valorisation matière du verre

La collecte en apport volontaire

Depuis 2016 il n'y a plus de collectes en apport volontaire des papiers (sauf cartons en déchèteries) et des flaconnages. Seul le verre continue à être collecté en apport volontaire.

Conteneurs en service à la CAH	Papiers	Plastiques	Verre
31 décembre 2019	0	0	124 *

* dont 25 conteneurs enterrés (20%)

(11 Haguenau, 5 Schweighouse-sur-Moder, 4 Mommenheim, 1 Bernolsheim, 1 Batzendorf, 1 Hochstett, 1 Huttendorf, 1 Kindwiller).

4.6 Gestion de la collecte des DEEE



La collecte des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) a été mise en place sur toutes les déchèteries du périmètre du SMITOM (18 dont 1 mobile) dès le 15 novembre 2006 et dans le cadre d'un contrat avec l'OCAD3E. Le SMITOM est affilié à l'éco-organisme ESR, alias Eco-Système+Recylum.

Le SMITOM gère les relations entre les déchèteries et les éco-organismes (organise les vidages), ENVIE Strasbourg procède au vidage, au pré-tri et à la récupération ainsi qu'à certains traitements.

Collecte DEEE 2019 : 2 040 tonnes (+4%) soit 371 000 appareils électriques et électroniques

Il n'y a plus de dépenses pour les collectivités après collecte en déchèteries et la filière DEEE (OCAD3E) verse au SMITOM un intéressement de 44 € par tonne collectée et 1840€/an/déchèterie.

En 2019, **les déchèteries de Schweighouse, Haguenau, Drusenheim, Gamsheim, Saverne, Marmoutier et Ingwiller étaient collectées au scénario S2**, c'est-à-dire que le flux GEM HF est **collecté par bennes de 30m3 complètes** et que tous les tonnages étaient **soutenus à 72€/t. au lieu de 44.**

Le SMITOM reverse à ses membres les sommes perçues hors communication (soit 153 471€ en 2019, +3,7%), au prorata de leurs tonnages et nombre de déchèteries.



2019 a encore vu une nette augmentation des PAM (petits appareils en mélange) et gros électroménager hors froid, et une forte baisse des écrans qui s'explique par la disparition des tubes cathodiques très lourds, qui ont été remplacés depuis 5-8 ans.

La performance du SMITOM baisse légèrement à 8,9kg/hab. (moyenne départementale 7,3, nationale 6,6). Si on y ajoute les performances moyennes des distributeurs, de l'Economie Solidaire et Sociale sur le département et d'autres canaux de reprise (respectivement 1,8 et 10) **le secteur du SMITOM dépasse l'objectif national de 2014 (10kg/hab.), avec 19,2kg/hab.**

Devenir des DEEE collectés :

Les GEM Hors Froid partent après une dépollution par ENVIE 2^E Strasbourg (condensateurs principalement) chez GUY DAUPHIN Environnement à Strasbourg pour broyage et récupération des métaux qui réintègrent les filières de métaux.

Les GEM Froid sont regroupés par ENVIE, puis subissent chez COOLREC (59 Lesquin) la dépollution phase 1 (récupération de l'huile et du gaz frigorigère) puis phase 2 (broyage sous vide pour récupérer les CFC qui se libèrent de la mousse isolante puis des métaux, plastiques et poudre de mousse). Les 4 sous-produits suivent ensuite les filières de recyclage (Métaux + Plastiques) ou de neutralisation (Gaz CFC + poudre).

Les Ecrans : ENVIE les démantèle, gère les tubes cathodiques et dirige les écrans plats chez Galoo (28 Vernouillet). Les verres, métaux et luminophores suivent les filières de recyclage spécifiques (25 Valentigney).

Les PAM sont démontés (extraction des piles, cartouches, sacs aspirateur, condensateurs, etc.) et les carcasses sont broyées par ENVIE.

La collecte de 2019 a permis de recycler 1 513 tonnes de matières premières et 198 tonnes en valorisation énergétique :



4.7 La collecte des textiles

Le SMITOM a passé un contrat avec l'éco-organisme Eco-TLC chargé de la REP textiles. Ce contrat engage le SMITOM à communiquer pour pousser les usagers à déposer leurs vieux linges, textiles et chaussures dans les conteneurs mis en place par les collecteurs, ou aux points de collecte de la Croix Rouge, Emmaüs ou autres.

Le SMITOM est soutenu pour sa communication mais ne maîtrise pas cette collecte. Néanmoins le SMITOM essaie d'obtenir de la part des sociétés et associations des renseignements sur les conteneurs mis en place sur son périmètre et sur les tonnages collectés.

Ainsi selon les éléments fournis, en 2019, 351 points d'apport étaient opérationnels sur le SMITOM, donc ceux déclarés au SMITOM :

	Conteneurs	Tonnages collectés		
AEAL	75PAV, 89 conteneurs : 21 chaussures 68 mixtes (2017)	Pas de données		Seul à proposer des conteneurs à chaussures
COLTHAB	112 PAV, 189 conteneurs (2018)	694t	Sur tout le SMITOM (a repris les conteneurs Croix Rouge)	7% friperies, 60% réemploi, 17% valorisation en chiffons, 15% isolation, 0,5% déchets
KFB			Pas de données	
Le Relais Est	71 PAV 76 conteneurs (2019)	183t	Surtout sur SMICTOM de la Région de Saverne, CAH et CCPZ	

En 2018 1245t collectées ont été déclarées à Eco-TLC soit 5,5kg/habitant (à date nous n'avons pas les données 2019). C'est bien loin du gisement potentiel estimé à 12kg/hab. La différence s'explique probablement en grande partie par les dons aux associations, genre Emmaüs, mais des progrès restent à faire.

Le Relais EST est une entreprise d'insertion qui lutte contre l'exclusion par la création d'emplois.

A ce titre le Relais EST emploie 135 personnes dans son centre de tri basé à Wittenheim (68). Le Relais EST fait également des dons en nature à des associations partenaires comme des couvertures données pour l'aide d'urgence aux sans-abris, boutique de vente en ligne.

Le centre de tri est visitable sur demande pour le grand public, ou lors de journées portes ouvertes pendant le mois de l'ESS (Economie Solidaire et Sociale) en novembre.



4.8 La collecte des meubles (Eco-Mobilier)

La collecte des meubles est mise en place progressivement par Eco-Mobilier (l'éco-organisme chargé de la REP meubles).

Fin 2019, 15 déchèteries étaient équipées de bennes mobilier spécifiques : Marmoutier, Ingwiller et Gamsheim, depuis avril 2014, Bossendorf et Geudertheim depuis mai et avril 2015, Schweighouse, Mutzenhouse, Gries, Drusenheim, Sessenheim depuis le printemps 2016, Saverne depuis automne 2017, Berstheim depuis décembre 2017 et Bischwiller, Brumath et Mommenheim au 1^{er} janvier 2018. Ces déchèteries ont collecté 3 032t en 2019 :

Tonnes collectées dans les bennes Eco Mobilier	
Communauté d'Agglomération de Haguenau	976 (+10%)
SMICTOM de la Région de Saverne	851 (+11%)
Communauté de Communes du Pays de la Zorn	241 (+20%)
Communauté de Communes de la Basse Zorn	348 (+21%)
Communauté de Communes du Pays Rhénan	614 (+35%)
Total	3 032 (+17%)

Outre le fait que le SMITOM n'a pas eu à traiter ces déchets, Eco Mobilier a versé un soutien pour l'utilisation des déchèteries.

Les autres déchèteries ont été soutenues pour une part des tonnages collectés et valorisés ou enfouis, correspondant à 919t.

Ces collectes ont abouti à un soutien d'Eco-Mobilier de 145 612€ pour 2019.

L'essentiel de ces soutiens a été redistribué par le SMITOM aux Syndicats de Collecte :

CCBZ	CCPZ	CAH	SMICTOM	CCPR	SMITOM
10 765 €	9003 €	48 091 €	22 827 €	25 522 €	15274 €

4.9 Stockage des déchets non dangereux et amiante lié

Pour le SMITOM, les déchets sont stockables lorsqu'ils ne peuvent pas être recyclés et qu'on ne peut plus en retirer de l'énergie, soit en raison de leur nature, soit en raison de leurs dimensions.

Ces déchets ultimes sont enfouis sur le Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux (CSDND) de Weitbruch, propriété du SMITOM qui est titulaire de l'autorisation d'exploiter (Autorisation du 5/12/2001, codifiée par l'arrêté préfectoral du 2 octobre 2007). L'arrêté Préfectoral du 8 octobre 2019 prolonge l'autorisation d'exploiter jusqu'au 5 décembre 2026.

Il est exploité selon la technique de la décharge contrôlée compactée, dans le cadre d'un marché passé avec la société ECT.



Les quantités enfouies au CSDND de Weitbruch sont stables depuis 2009, autour de 8000t :

Tonnages enfouis

2011 : 7 977 tonnes	2014 : 7 558 tonnes	2017 : 11 500 tonnes
2012 : 8 182 tonnes	2015 : 7 371 tonnes	2018 : 19 287 tonnes
2013 : 7 715 tonnes	2016 : 8 485 tonnes	2019 : 9 827 tonnes

Bien que l'autorisation préfectorale d'exploiter le site ne court que jusqu'en 2026, au rythme actuel de remplissage (8000t/an) on estime que le casier actuellement exploité suffira jusqu'en 2023 et que le site autorisé suffirait jusqu'après 2050.

AMIANTE LIÉ

Le CSDND est équipé de 2 casiers spécialisés amiante lié, conformes à la réglementation. Depuis 2010, les palettes filmées ou big-bags des déchèteries sont rangés soigneusement dans le casier haut, recouverts de terre puis compactés par le pousseur de l'exploitant du CSDND.

Les apports directs doivent arriver filmés ou en big-bags. Des big-bags sont disponibles au CSDND et peuvent être retirés avant apport. Ils sont déposés devant le casier bas par l'apporteur sans intervention du SMITOM ou de l'exploitant. S'ils arrivent en big-bags, ils sont déchargés par l'exploitant grâce à un engin de manutention adapté.

Apports des déchèteries : 45 tonnes en 2019.

Apports directs au CSDND (particuliers et artisans) : 125 tonnes



4.10 Recettes de soutiens et vente des produits recyclables

Recettes de soutiens

Total des soutiens des Eco-Organismes chargés des REP (CITEO – OCAD3E – ECO-TLC – ECO-MOBILIER) versés en 2019 :

3 870 000 €

Revente de matériaux

Total ventes de matières recyclables :
(En baisse de 28% car très forte chute des cours du papier)

854 615 €

Autres ventes

Total ventes d'énergie, matière, utilisation du CVE du SMITOM :

3 353 687 €

Les recettes de valorisation, de ventes et de soutiens, directes et indirectes, représentent **34,70 €/habitant (en baisse de 16% par rapport à 2018) pour le SMITOM, et permettent de réduire d'autant la redevance facturée à la CAH en 2019.**



5. INDICATEURS FINANCIERS 2019

1) Les dépenses du service

Les principales dépenses du service d'enlèvement des ordures ménagères s'établissent comme suit :

A) Les dépenses d'investissement :

Dépenses	Montant
Aménagement et extension de la déchèterie de Bischwiller	933 674,58 €
Mise en place de Points d'Apport Volontaire (PAV) ordures ménagères, tri et verre	564 110,19 €
Achat de bacs roulants	115 790,40 €

B) Les dépenses d'exploitation :

Dépenses	Montant
Collecte ordures ménagères, recyclables, verre et encombrants	2 231 976,40 €
Exploitation des 7 déchèteries	1 116 993,34 €
Contribution au SMITOM :	
Part fixe	568 182,95 €
Déchets en incinération	908 331,89 €
Déchets en enfouissement	431 167,22 €
Refus de tri – ristourne	- 258 374,73 €
	1 649 307,33 €

L'ensemble des dépenses d'exploitation s'élève à : **6 836 489,97 €**

2) Les recettes du service : Modalités de financement

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères constitue la contrepartie financière des différents services rendus : collecte des ordures ménagères, collecte des recyclables, accès aux déchèteries, contribution au SMITOM pour le traitement des déchets, frais de gestion et de facturation ...

Les principales recettes du service d'enlèvement des ordures ménagères s'établissent pour 2019, comme suit :

Recettes	Montant
Produit de la redevance tenant compte d'une ristourne de 1 312 805,00 €	7 011 880,72 €
Subvention SMITOM (participation DEEE)	57 435,66 €
Ventes diverses : (Passages des professionnels en déchèteries, badges, composteurs, divers)	24 660,00 €
Subvention SMITOM (ECOMOBILIER)	98 000,00 €
Subvention SMITOM (Ambassadeurs du tri)	18 050,00 €

L'ensemble des Recettes d'exploitation s'élève à : **7 306 441,73 €**

